

DECRET N° 2015-561 DU 06 NOVEMBRE 2015
portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de l'Agence Nationale Pour
l'Emploi (ANPE).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2013-136 du 20 mars 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Vu** le décret n° 2007-648 du 31 décembre 2007 portant modification du décret n°2003-224 du 07 juillet 2003 portant approbation des statuts de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- Sur** proposition du Ministre Chargé de l'Emploi des Jeunes, des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 septembre 2015,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes ci-après désignées sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en qualité de représentants respectifs des pouvoirs publics, partenaires sociaux et du personnel :

1) Au titre des représentants des Pouvoirs publics

- Monsieur **Tossou Jacques DOUGNON**, représentant du Ministre en charge de l'Emploi ;
- Monsieur **Donatien DOSSOU-GBETE**, représentant du Ministre en

charge du Travail ;

- Monsieur **Prosper HONAGBODE**, représentant du Ministre en charge des Finances ;
- Monsieur **Sonagnon Roland DA HEFA**, représentant du Ministre en charge de l'Agriculture ;
- **Monsieur Constant Minsi KPAO SARE**, représentant du Ministre en charge de la jeunesse ;
- Madame **Rosemonde LAWANI**, représentant du Premier Ministre ;

2) Au titre des représentants des partenaires sociaux

- Monsieur **Bernard NADJO**, représentant le Conseil National du Patronat du Bénin ;
- Monsieur **Henri BADOU**, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) ;
- Monsieur **Paul HOUNGUEVOU**, représentant la Confédération des Syndicats Autonomes du Bénin (CSA) ;
- Madame **Françoise SOSSOU épouse HOLONOU**, représentant la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin (CSTB) ;

3) Au titre du représentant du personnel

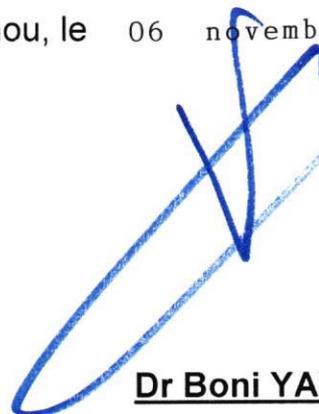
- Monsieur **Anasthase SOSSOU**, représentant le personnel de l'ANPE.

Article 2 : Monsieur **Bernard NADJO**, représentant du Conseil National du Patronat du Bénin est nommé Président du Conseil d'Administration de l'ANPE pour cette mandature.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,

Lionel ZINSOU

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et Institutionnelle,

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation,

Aboubakar YAYA

Komi KOUTCHE

Le Ministre Chargé de l'Emploi des Jeunes, des Petites et Moyennes Entreprises,

Nadine DAKO TAMADAHO

Ampliations : PR : 6 SGG : 4 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ : 2 PM/DEEPPPBG : 2 MEEFPD : 2 MTFPRAI : 2 MEJPME : 2 AUTRES MINISTERES : 24 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI : 5 BN-DAN-DLC : 3 GCONB-DGCST-INSAE-BAG : 2 BCP-CSM-IGAA : 3 UAC-ENAM-FADESP : 3 UP-FDSP : 2 JORB : 1.